



Nos employés ont dû garder la tête froide en ce début février, malgré le temps à ne pas mettre un «chat dehors» et en dépit de la bise qui a soufflé en tempête sur toute la région lémanique. Les chats et les chiens, eux, se tenaient les pattes au chaud dans les boxes bien chauffés du refuge.

Pour les employés, ce fut une autre question. Avec le gel, tout est devenu plus difficile, le temps de travail s'en est trouvé doublé. Il fallait chauffer l'eau pour pouvoir nettoyer les extérieurs et déployer encore plus d'ardeur pour que l'environnement reste aussi propre qu'habituellement.

En ces temps hivernaux, le travail quotidien à l'extérieur demande une bonne constitution, et pas question bien sûr de le remettre à des jours meilleurs.

Toute notre reconnaissance et remerciements à nos employés du refuge pour les travaux accomplis, et avec l'esprit toujours souriant et accueillant.

AMAeschlimann

Il en a fallu des coups de pelles pour dégager les abords du refuge de l'Asse. Il y avait par endroit d'énormes épaisseurs de neige et des dentelles de glaçons qui auraient pu être dangereuses pour nos animaux.



CONVOCATION

Conformément à l'art. 11 des statuts de la Société pour la Protection des Animaux de La Côte, les membres sont convoqués à son

Assemblée générale annuelle

jeudi 7 mai 2015 à 20 h. à l'Auberge de la Croix-Blanche (1^{er} étage), à 1276 Gingins.

L'ordre du jour sera le suivant:

1. Approbation de l'ordre du jour.
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 22 mai 2014.
3. Rapport du président.
4. Rapport du trésorier.
5. Rapport des vérificateurs des comptes.
6. Décharge au comité et aux vérificateurs des comptes.
7. Nomination des vérificateurs des comptes.
8. Rapport d'activité de l'inspecteur.
9. Election du comité et présentation des nouvelles candidatures.
10. Rapport de M. Jean-Paul Turrian, président de la Fondation du Refuge de l'Asse.
11. Rapport du responsable de la Commission du Refuge.
12. Propositions individuelles et divers.

Les membres peuvent adresser par écrit des propositions individuelles, qui doivent parvenir au comité cinq jours avant la tenue de l'assemblée générale et qui seront traitées sous «Propositions individuelles et divers» de l'ordre du jour.

SPA - Société pour la Protection
des Animaux de La Côte

Thierry de MESTRAL
Président du comité

Thierry de Mestral

Notre site internet

**www.
spalacote.ch**

**vous renseigne sur la vie
de notre SPA.**

N'oubliez pas nos chats seniors



1. Gamelle (11 ans)
2. Zara (11 ans)
3. Peppino (10 ans)
4. Zouzou (16 ans)



Dès ce début d'année, force est de constater l'abandon, à notre SPA, de plusieurs chats «seniors». Ils ont été amenés par des particuliers, et ceci sans raisons importantes... Pourquoi ne pas adopter un chat déjà adulte? Cela comporte aussi bien des avantages. Il est vrai qu'avec eux, il faut considérer l'ave-

nir dans des termes plus courts, mais les joies qu'ils peuvent vous apporter sont aussi beaucoup plus intenses, considérant notamment qu'avec un chat senior, son éducation est faite et qu'en plus son caractère est défini.

Nos minous à placer ont entre 11 et 17 ans et sont tous en bonne santé. Nous avons, par exemple, deux ravissantes minettes de 11 ans, qui ont toujours vécu en appartement, ensemble. C'est pourquoi nous aimerions faire leur bonheur et leur offrir une bonne possibilité de vie...



Super toutou, mais... tout arrive!



Notre ancien pensionnaire Filibert (voir notre précédente édition), a été adopté le 27 décembre 2014. A notre SPA depuis près de deux ans, notre canin n'était pas en mal de câlins, mais rien ne vaut une famille aimante pour lui seul.

C'est ce qu'il a trouvé, dans la région, une famille d'accueil qui avait déjà un œil sur lui. Mais craignant de perturber le maître des lieux, déjà fort âgé, c'est le départ de celui-ci au paradis des chiens qui fut décisive. Filibert coule des jours heureux au sein de sa nouvelle famille adoptive, il le mérite bien!

Yago, où le médicament du bonheur...

Un croisé braque de sept ans, recueilli par notre refuge depuis plus d'un an, abandonné qu'il fut suite à l'arrivée d'un nouveau-né dans la famille, ce qui avait développé chez lui une grande jalousie. Il a donc fallu lui prodiguer des soins, car il souffrait en outre d'épilepsie. Durant cette période, à notre refuge de l'Asse, Yago a été astreint à prendre son médicament quotidien.

C'est une jeune personne expérimentée, ayant déjà été confrontée à une chienne atteinte de la même maladie, qui devient sa nouvelle maîtresse. Après quelques semaines d'adoption, il fut réjouissant de constater que son état s'était notablement amélioré: plus de crises, plus de médicaments. Yago est maintenant en bonne santé, car il a enfin trouvé un cadre de vie stable et heureux.

AVISEZ-NOUS DE VOS CHANGEMENTS DE DOMICILE

Assurez-vous de bien recevoir «L'Ami des Animaux» chez vous en transmettant votre nouvelle adresse à:

SPA Nyon - La Côte
Chemin du Bochet 20
CH - 1260 NYON

Ancienne adresse

Nom et prénom: _____

Rue et N°: _____

NP: _____ Localité: _____

Nouvelle adresse

Veuillez prendre note de notre nouvelle adresse à partir de la date suivante:

Nom et prénom: _____

Rue et N°: _____

NP: _____ Localité: _____